

# **GESTION FINANCIÈRE : PILOTAGE FINANCIER D'UNE ASSOCIATION**

---

## **Date de début**

18/11/2025

## **Durée**

35 heures, soit 7 jours : 21h en présentiel et 14h en distanciel

## **Date de fin**

26/03/2026

## **Département**

Hors Occitanie

## **Présentation**

La direction d'une association oeuvrant en EEDD organise la gestion financière pour qu'elle soit un levier partagé au service d'un projet à but non lucratif et d'intérêt général.

Elle construit des outils fonctionnels et analytiques permettant aux coéquipiers de s'approprier les enjeux économiques de leurs secteurs et d'intégrer ces éléments au développement de leurs actions. Elle supervise les demandes de subvention et les rendus financiers. Elle veille à une bonne gestion des flux de trésorerie et sait mobiliser les dispositifs extérieurs adéquats.

Elle maîtrise la construction collective des budgets prévisionnels, la lecture du compte de résultat et du bilan. Elle met en place les mécanismes de calcul de coût journée et de seuils d'équilibre. Ce qui lui permet d'animer les décisions stratégiques de façon pédagogique.

Les partenariats, les banques, les achats ... peuvent être interrogés au regard de l'éthique de la structure. L'équipe et les responsables bénévoles peuvent ainsi

---

s'approprier les enjeux financiers et les replacer dans le contexte du projet de développement de l'association et de ses valeurs

**Une action de formation est proposée sur la gestion financière avec un approfondissement possible :**

- Gestion financière – Assurer le pilotage financier d'une association – 35 heures : 21h en présentiel et 14h en distanciel.
- Un approfondissement sur le pilotage financier d'une association pourra être proposé en 2026-2027.

**Lien de demande d'inscription dans l'encart à droite**

Le questionnaire ne valide pas votre inscription. Le GRAINE reprendra contact avec vous pour la confirmation.

**Objectifs de la formation, objectifs pédagogiques**

**Objectif de formation :**

- Assurer le pilotage financier de son association

**Objectifs pédagogiques :**

- Comprendre le cadre réglementaire et organisationnel de la comptabilité financière associative française
- Comprendre, analyser les principaux documents financiers (bilan et compte de résultat) et présenter ces documents financiers avec les éléments clés
- Maîtriser les grands principes de la comptabilité analytique, les objectifs, principales méthodes d'évaluation et de répartition des coûts.
- Établir et suivre des budgets prévisionnels
- Comprendre les enjeux du suivi de trésorerie
- Comprendre les grands principes du cadre juridique et fiscal applicable aux associations (impôts commerciaux et intérêt général en particulier)

**Équipe de formation**

**David FELIX**, directeur administratif et financier à l'ARIENA

**Public cible**

---

Cette formation est limitée à 14 apprenantes et apprenants et s'adresse aux personnes encadrant une ou des équipes au sein d'une association.

- Direction
- Direction adjointe
- Responsable de secteur, de projet, de pôle
- Cheffe/chef de projet.

Prérequis : Maîtrise des fonctionnalités et formules courantes d'Excel ou autre logiciel tableur (LibreOffice, etc.).

## Prérequis

Aucun

## Contenu

- Principaux textes de loi et règlements, documents obligatoires, délais et modes d'organisation de l'établissement des comptes annuels, rôles et responsabilités des différentes parties prenantes internes et externes (experts comptables, commissaires aux comptes)
- Clés d'analyse du compte de résultat
- Clés d'analyse du bilan
- Calcul de ratios et des indicateurs financiers : BFR, FR, ratios, etc.
- Cas pratique sur les documents financiers des apprenantes et apprenants
- Grands principes de la comptabilité analytique, analyse sectorielle, méthodes de calcul et de répartition des coûts et ressources financières
- Etablir un coût journée, prix de revient ou de vente, seuil de rentabilité
- Budget prévisionnel d'une action, budget prévisionnel de la structure, suivi et ajustement de budgets
- Appel à projet, dossier de demande de subvention : construire une demande
- Cadre juridique et fiscal applicable aux associations : intérêt général, utilité publique, impôts commerciaux, régime de la subvention, régime du mécénat

## Méthodes pédagogiques

La formation sera menée en pédagogie active avec une articulation entre apport théorique et mise en pratique. Elle sera composée d'exposés interactifs, d'échanges, d'ateliers, de mises en situation des apprenantes/apprenants en lien avec leurs situations professionnelles et leurs questionnements. Elle alternera entre temps de travail collectif et individuel, avec un point d'étape lors de chaque journée.

Lors de l'inscription, une auto-évaluation par les apprenantes / apprenants sera réalisée, permettant de définir leur point de départ et potentiellement d'adapter les séquences.

Au début de la formation une vérification pourra être effectuée par l'équipe de formation.

## Modalité d'enseignement

Mixte

## Modalité d'évaluation des compétences acquises

L'évaluation de l'acquisition des capacités se fera tout au long de la formation avec de l'observation pratique et de l'évaluation formative. En fin de formation, l'équipe de formation pourra mettre en place une séquence permettant de mesurer la progression de chacune et chacun au regard des objectifs de la formation.

Par la suite, un formulaire d'auto-évaluation et d'évaluation de la formation globale sera envoyé à l'apprenante/ apprenant.

## Module ouvert

non

## Taux de satisfaction

Nous n'avons pas, à l'heure actuelle, de taux de satisfaction spécifique pour cette formation dont c'est la 1ère édition. Pour nos formations sur mesure, la satisfaction générale est en moyenne évaluée à 4.61/5 en 2024 et le taux moyen d'atteinte des objectifs est de 4,4 sur 5.

Plus de détails sur [notre page dédiée](#).

## Thématique

Autres

Environnement socio-professionnel

Outils et techniques

Fonctionnement de la structure

## DATES, LIEUX ET INFOS

### Début

mar 18/11/2025 - 09:00

### Fin

jeu 20/11/2025 - 17:00

### Lieu

En présentiel, dans les locaux de l'ARIENA, 6 Rte de Bergheim, 67600 Sélestat

### Infos pratiques (programmes, intervenants, matériels,etc)

Matériel nécessaire : Ordinateur portable

### Début

jeu 12/03/2026 - 09:00

### Fin

jeu 12/03/2026 - 17:00

### Lieu

En distanciel

### Début

jeu 26/03/2026 - 09:00

### Fin

jeu 26/03/2026 - 17:00

### Lieu

En distanciel

## INFOS

Structures porteuses



GRAINE Occitanie

### N° organisme de formation :

73310517031

### Tarif

- Frais pédagogiques : 420€ / jour.
- Frais annexes (hébergement en pension complète) : en cours de définition, et plafonnés à 110€/nuit et 25€/repas.

### Les financements possibles

- OPCO : les salariées et salariés en CDI/CDD peuvent faire une demande de financement dans le cadre du plan de développement des compétences.
- France Travail.
- Auto-financement

### Contacts

#### Gestion administrative :

Orane WUYTACK, assistante administrative :

[orane.wuytack@graine-occitanie.org](mailto:orane.wuytack@graine-occitanie.org) / 04 67 06 01 13

#### Coordination pédagogique et référence handicap :

Thibaut Suisse, Coordinateur Formation en réseau :

[thibaut.suisse@graine-occitanie.org](mailto:thibaut.suisse@graine-occitanie.org)

### Inscription

**INSCRIPTION (jusqu'au 17 octobre 2025) VIA**

**ce formulaire en ligne**

Programme complet.

Pour en savoir plus : <https://emploi.graine-occitanie.org/>